



Paris, le 19 décembre 2013

Le développement des réseaux d'électricité intelligents (smart grids) : 80 contributions à la consultation publique de la CRE

La consultation publique de la CRE sur le développement des réseaux intelligents a remporté un franc succès auprès d'un large panel d'opérateurs, ce qui montre leur forte mobilisation sur ce sujet. Elle a recueilli 80 contributions : celles des gestionnaires de réseaux, fournisseurs d'énergie, industriels et organisations syndicales. Avec 22 réponses, la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics (parmi lesquels les syndicats départementaux d'énergie) est très importante. La CRE analysera l'ensemble de ces contributions et rendra publique la synthèse en début d'année 2014.

La CRE mène depuis bientôt quatre ans une réflexion sur l'évolution des réseaux électriques vers les smart grids. Elle a créé et elle anime un site Internet consacré à ce thème. Elle y a recensé une centaine d'expérimentations sur l'ensemble du territoire français. En complément, elle a organisé des ateliers de travail qui ont réuni près d'une cinquantaine d'acteurs. L'objectif était d'évaluer et d'analyser les questions liées à l'évolution des réseaux électriques en basse tension (par exemple, l'intégration de la production d'énergie décentralisées, telle que la production d'origine photovoltaïque ou le développement des nouveaux usages de la consommation d'énergie, telle que l'utilisation des véhicules électriques).

La CRE a également rencontré les collectivités territoriales en région pour recueillir leurs attentes sur les initiatives qu'elles mènent au cœur de leurs territoires. Elle a ainsi organisé quatre tables rondes, en Ile-de-France, en PACA, en Bretagne et en Rhône-Alpes. La prochaine aura lieu le 28 janvier 2014 dans le Nord-Pas-de-Calais à Dunkerque.

Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.

Contacts presse :

Anne MONTEIL : 01.44.50.41.77 – anne.monteil@cre.fr

Cécile CASADEI – 01.44.50.89.16 – cecile.casadei@cre.fr